

DEC122156INS2I

Décision portant nomination de M. Pierre FRAIGNIAUD aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7089 intitulée « Laboratoire d'Informatique Algorithmique: Fondements et Applications (LIAFA) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°08A012DSI en date du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7089 intitulée « Laboratoire d'Informatique Algorithmique: Fondements et Applications (LIAFA) » et nommant M. Michel HABIB directeur de cette unité ;

Vu la décision n°100001INS2I en date du 19 mars 2010 portant nomination de M. Pierre FRAIGNIAUD aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7089 intitulée « Laboratoire d'Informatique Algorithmique: Fondements et Applications (LIAFA) » ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pierre FRAIGNIAUD, Directeur de recherche au CNRS est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand